



L'Anjou rouge

BULLETIN DE LA FEDERATION ANGEVINE DE LA L.C.R.
Décembre 2004

 lcr49@hotmail.com /  02-41-25-19-10 (tél.-fax-répondeur)



COTE-D'IVOIRE : RETRAIT DES TROUPES FRANCAISES !

Le mois dernier, des événements très graves se sont déroulés en Côte-d'Ivoire. Neuf soldats français ont été tués et 22 blessés. Quelques appareils de l'aviation ivoirienne ont été détruits par des bombardements français. Les ressortissants Français ont été pris à partie par les partisans du gouvernement Gbagbo, la moitié d'entre eux a quitté le pays. Dans cette situation, l'intervention de la France, loin d'atténuer l'état de guerre civile existant dans le pays, ne peut que l'aggraver.

La France reste une puissance néo-coloniale

Depuis des années, la France entretient des relations de type néo-colonial avec la Côte-d'Ivoire. Même après la décolonisation, la Côte-d'Ivoire est restée sous la tutelle des autorités françaises. Une bonne partie de l'administration même de ce pays était dirigée par les Français

En effet, la présence des troupes françaises a comme objectif principal la défense des intérêts des grands groupes et entreprises françaises. Celles-ci se comportent en terrain conquis : les 15.000 ressortissants français qui vivent en Côte d'Ivoire représentent en grande partie les personnels d'encadrement des 240 filiales d'entreprises et de 600 sociétés appartenant à des hommes d'affaires français. L'engagement de l'armée française à l'Ouest vise à verrouiller la zone du cacao autour de Daloa et du port de San Pedro, d'où s'écoule la production. C'est le groupe Bolloré qui contrôle la principale compagnie exportatrice de cacao et de café. Lorsque Chirac et Raffarin nous parlent d'Etat de droit en Côte-d'Ivoire ou dans un autre pays d'Afrique, ce ne sont que de belles phrases pour couvrir les intérêts financiers. Quant aux dirigeants socialistes, la majeure

partie d'entre eux soutient, dans un élan d'union nationale, l'intervention militaire.

Chirac ne doit pas faire la loi en Côte d'Ivoire ! Autodétermination du peuple ivoirien !

Le gouvernement français ne doit pas envoyer de nouvelles troupes en Côte-d'Ivoire. La solution politique doit être ivoirienne et pas imposée par une puissance extérieure. Pour séparer les belligérants, protéger les populations civiles, ou les ressortissants étrangers, d'autres nations de l'Union africaine. peuvent s'interposer, mais surtout pas les forces de la puissance coloniale française qui ne peuvent être juges et parties, surtout quand elles défendent totalement les intérêts de l'Etat et des grandes entreprises françaises. Quant à l'ONU, elle vient de se disqualifier en couvrant la politique d'intervention française.

Le pouvoir à Abidjan ne peut être fait et défait à Paris. Il doit émaner de la société ivoirienne, avec une consultation électorale dans laquelle tous les résidents, quelles que soient leurs origines, leurs religions, leurs ethnies puissent voter à égalité. Il faut agir pour l'arrêt de toutes les hostilités et organiser l'embargo total sur les armes des deux côtés. Cela implique aussi d'en finir, avec la politique qui dresse les populations les unes contre les autres au nom de l'ignoble notion « d'ivoirité ». qui flatte le racisme et la xénophobie. Ce sont les Ivoiriens, eux-mêmes, qui doivent discuter d'un processus démocratique qui débouche sur une réunification du pays, mais aussi des moyens pour donner un contenu social à cette nouvelle démocratie, en contestant les plans du FMI, en exigeant l'annulation de la dette, et en mettant fin au pillage colonial.

SOUSCRIPTION « AIDEZ LA LCR »

Chèques à l'ordre de « LCR Souscription » à remettre aux militants (de préférence) ou, à défaut, à retourner à « LCR Souscription », 2 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil s/bois.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant du chèque dans la limite de 20% du revenu imposable

Référendum 2005 : Mobilisation pour le NON de gauche à la constitution libérale !

Le référendum sur le traité constitutionnel aura probablement lieu en juin. L'abstention populaire risque d'être encouragée par ceux qui cherchent à masquer les enjeux de la consultation (l'avancement de sa date – initialement prévue au deuxième semestre – en est une première illustration). Logique référendaire oblige, les camps du *oui* et du *non* seront de surcroît fortement hétérogènes. La confusion règne encore largement, ainsi que l'a montré le référendum interne au PS : victimes d'une intense pression médiatique, les adhérents ont-ils voté sur la question posée ou pour préserver la direction en place ? Quoiqu'il en soit, pas moins de 42% se sont prononcés contre la constitution libérale de Giscard et le NON est donc majoritaire au sein de la gauche politique (PC, gauche radicale, Verts de gauche).

Certes, le mouvement social et particulièrement le syndicalisme de lutte manifestent une étrange prudence alors que le débat les concerne au premier chef. Mais ATTAC, LO, la Confédération Paysanne, SUD-Santé-sociaux viennent de se prononcer très nettement pour le NON. Le débat se poursuit au sein de Solidaires, de la FSU et de la CGT (pas tant entre partisans du *non* et ceux –ultra

minoritaires– du *oui*, mais entre syndicalistes qui veulent prendre leurs responsabilités et appeler à voter *non* et ceux qui croient que ce serait là une interférence dommageable avec le « politique »).

Par ailleurs, la Fondation Copernic et l'Appel des 200 personnalités politiques, associatives, syndicales et du spectacle pour un *non de gauche pour une autre Europe* a eu l'immense mérite de poser le débat au niveau du contenu : quelle Europe pour faire quoi ? C'est un débat fondamental pour la gauche en France et dans toute l'Europe. D'un côté des sociaux-libéraux qui cherchent à la rallier au camp du capitalisme ultra-libéral, de l'autre ceux qui cherchent à construire un autre horizon, où les objectifs de paix, de solidarité, d'égalité et de sauvegarde de la planète ne seraient pas que des mots creux. Une victoire du NON au référendum 2005 ne serait donc pas seulement un répit gagné face à de nouvelles réformes anti-sociales (en particulier par l'ouverture à la concurrence marchande de l'ensemble des services publics), mais aussi un formidable encouragement pour la création d'une nouvelle force politique à gauche, d'une gauche de gauche sur laquelle pourraient s'appuyer tous ceux qui luttent.

En Anjou aussi, la mobilisation s'organise

Le *Collectif des signataires angevins de l'Appel des 200* s'est fait connaître par une première conférence de presse le 18 novembre (sous le nom de « Appel des 49 du 49 », en référence aux 49 premiers signataires du département), et a organisé une première réunion publique de plus de cinquante personnes le 2 décembre. Il réunit actuellement une centaine de signataires « individuels », syndicalistes FSU, CGT ou SUD, militants politiques (PC, JC, LCR, Alternatifs) et associatifs (Espaces Marx, CLAM, ATTAC). Ces derniers jours, ATTAC-49 et SUD-Santé-sociaux ont annoncé leur ralliement es qualité. Le Collectif tend donc à s'élargir et c'est

même un de ses premiers objectifs pour les mois à venir (notamment en direction de la FSU, de la CGT, de la Confédération paysanne, de LO, des militants PS ou Verts pour le non, etc.). L'organisation de réunions générales ou par thèmes à Angers et dans tout le département pourra être l'occasion de débats fructueux, qui permettront à tous d'avancer ensemble de façon efficace, sans que cela retire à une organisation la possibilité de mener en parallèle sa propre campagne. Tout cela est à l'ordre du jour de la **prochaine réunion du collectif** (ouverte à tous !) : **vendredi 7 janvier à 20h30**, au 1 rue Bardoul 49100 Angers.

Signer et faire signer l'Appel des 200

Largement unitaire, l'Appel des 200 doit devenir le ciment de la campagne pour le NON de gauche. Il est d'autant plus important de tous le signer. Pour ceux qui ont accès à Internet, il suffit d'aller sur le site national de l'Appel des 200 : <http://www.appeldes200.net/> et de suivre la procédure indiquée (de plus, signer sur ce site permet de recevoir ensuite toutes les informations utiles à la campagne). Sinon, il faut envoyer sa signature par courrier à Appel des 49 du 49, c/o ATTAC-49, 1 rue Bardoul 49100 Angers (l'adresse e-mail angevine est : appel49@hotmail.fr). Dans tous les cas, il faut se faire connaître auprès du collectif départemental, afin qu'il puisse comptabiliser les signataires angevins et surtout informer de toutes ses initiatives.

MOUVEMENT SOCIAL A LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le directeur général de la CDC déclarait il y a peu dans les journaux affairistes que depuis son arrivée à la tête du groupe aucun mouvement social n'avait eu lieu. A croire que cela lui manquait ! Cette déclaration, ajoutée au démantèlement du groupe, au manque d'emploi et à l'octroi d'une prime mensuelle aux cadres dirigeants représentant entre 500 et 900 € a mis le feu au poudre.

En effet, mi-octobre une intersyndicale regroupant CGT, CFDT, FO, UAI UNSA, CFTC et CGC s'est créée avec pour revendication une demande de négociation urgente sur les 5 points suivants :

- 1) Arrêt des externalisations des activités de la CDC,
- 2) Plan d'urgence pour le recrutement des intérimaires équivalent à 50 équivalents temps plein sur l'année,
- 3) Création d'une commission de suivi pour traiter des réintégrations et des retours d'agents actuellement pour certains chez eux et sans rémunération,
- 4) Respect des accords antérieurs notamment sur le recrutement d'handicapés, sur l'accord cadre et sur l'accord social suite à la vente de l'activité bancaire (IXIS) au groupe caisse d'épargne,
- 5) L'attribution d'une prime de 1500 € pour tous en 2004 au vu des résultats financiers de la CDC.

Dans un premier temps, la direction a refusé toute négociation en essayant de diviser l'intersyndicale. Des élections professionnelles proches ont fait capoter leur manoeuvre et ont permis aux syndicats de rester solidaires. Des assemblées générales des personnels ont eu lieu sur les trois sites principaux de la CDC (Angers, Bordeaux et Paris) regroupant près de 1000 personnes à chaque fois. Une pétition reprenant les revendications a récolté plus de 2500 signatures soit plus de 50% de l'effectif de l'établissement public CDC.

Par courrier du 8 novembre, le directeur général accepte enfin d'ouvrir des négociations avec pour première date le 18 novembre. L'intersyndicale met la pression en demandant aux agents d'amplifier la mobilisation et en déposant un préavis de grève à compter du 19/11.

SUD rejoint l'intersyndicale au matin des négociations qui commencent très timidement. Le résultat des élections professionnelles du 24 novembre change un peu le climat avec la CGT arrivant en tête au niveau national, 2ème sur Angers, 1ère sur Bordeaux et 2ème sur Paris. Toutefois, jusqu'au 2 décembre la direction ne cède que sur des peccadilles et l'intersyndicale menace à nouveau d'appeler le personnel à une grève générale à compter du 3 décembre. Dans la nuit du 2 au 3, des avancées significatives sont trouvées et un accord est conclu qui stipule :

- L'engagement d'une étude immédiate sur l'opportunité de certaines externalisations et réinternalisations et l'engagement de recréer un certain nombre de poste dans ce cadre,
- le recrutement de 42 intérimaires en échelle 2 (1er grade CDC),
- L'allocation d'un budget de formation supplémentaire de 1 million d'Euros dédié à la prise en charge des problèmes d'emplois et de redéploiement,
- La mise à disposition d'un stock de 100 à 150 postes de travail disponibles pour le retour et la réintégration de nos collègues et la mise en place d'une commission paritaire de suivi dès le début 2005,
- La réaffirmation de l'engagement de recrutement de 48 handicapés à la fin 2005, dont certains pourraient être des stages aboutissant à des recrutements en 2005,
- le versement d'une prime pour tous constituée de deux versements de 500€ en décembre 2004 et janvier 2005, ainsi qu'une augmentation de l'enveloppe de l'intéressement 2005 de plus de 12,5%.

Suite à cette victoire, l'intersyndicale demande une deuxième phase de négociation début 2005 sur la garantie de l'emploi sur 3 ans à la CDC garantissant le développement durable de l'établissement public et de ses missions d'intérêt général.

Aux personnels de rester mobilisés après la trêve des confiseurs !

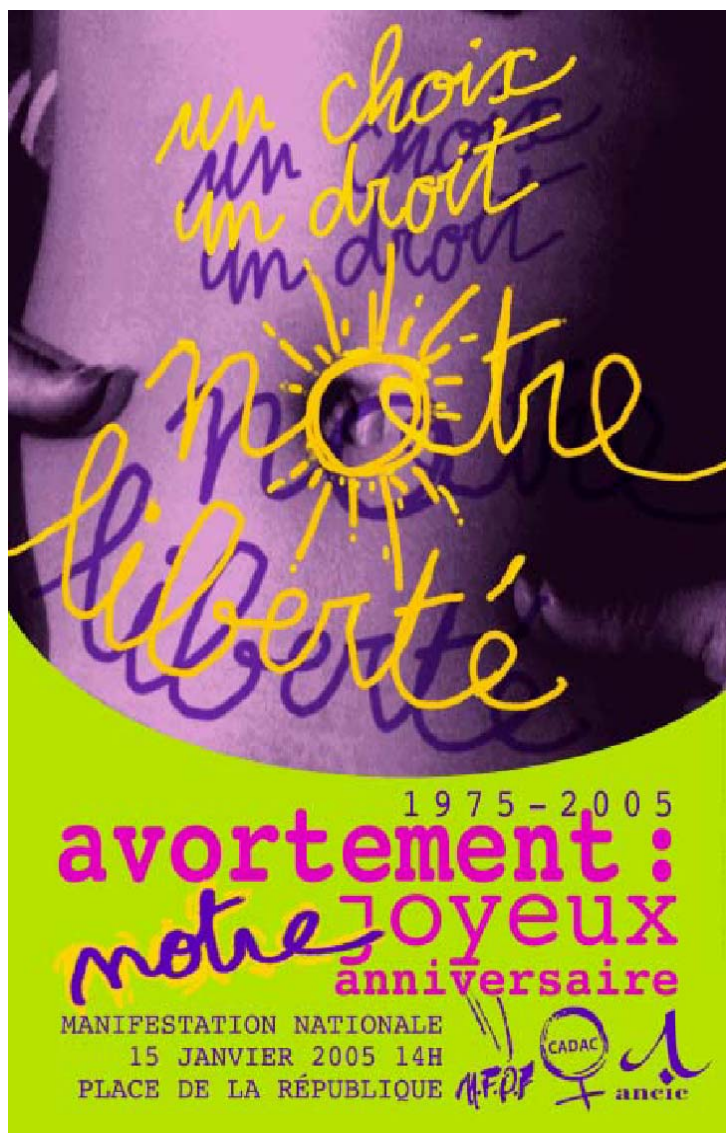
MOBILISATION A THOMSON ANGERS

Lundi 13 décembre, une quarantaine de salariés de l'atelier de réparation de téléviseurs de Thomson Angers, qui doivent être « externalisés » dans quelques mois vers l'entreprise A Novo, se sont mis en grève et ont bloqué l'entreprise pour obtenir une prime de départ de 10 000 € et – après l'expérience désastreuse de la séparation Bull-ACT il y a deux ans (la fermeture pure et simple de l'usine ACT et le licenciement sec de ses 600 salariés) – la possibilité d'un retour à Thomson en cas de défaillance d'A Novo. La direction n'a proposé qu'une aumône de 1504 €, a menacé d'une procédure judiciaire 6 délégués syndicaux CGT et CFDT et décidé le lock-out des 500 salariés de la production.

Mercredi matin, à l'appel de l'UD-CGT, un rassemblement de solidarité a eu lieu devant l'usine, avec une cinquantaine de militants de la Métallurgie et d'autres secteurs. Un accord intervenait dans l'après-midi sur la base d'une prime supplémentaire de 1000 € versée par A Novo en juillet prochain et du retrait des poursuites judiciaires, mais la direction faisait payer à l'ensemble des salariés de la production une des deux journées de chômage technique. Rebondissement jeudi matin : cette fois, c'est l'ensemble de la production qui débrayait, pour exiger le paiement des deux journées par la direction, qui a dû finalement céder. D'autres externalisations sont prévues dans les mois qui viennent...

AGENDA :

- **jeudi 6 janvier 2005, à 18H**, Bourse du Travail : AG du **Collectif 49 d'informations et d'actions contre le Tout-Sécuritaire**.
- **vendredi 7 janvier à 20h30**, au 1 rue Bardoul 49100 Angers, réunion du **Collectif des signataires angevins de l'Appel des 200** (les « 49 du 49 ») pour le non de gauche à la constitution européenne.
- **vendredi 14 janvier de 17h à 19h**, au Café O'puces (rue Jules Guitton, en haut de la place Imbach à Angers), **réunion LCR-49** ouverte aux sympathisants pour débattre du projet de manifeste de la LCR (**SOUS RESERVES : lieu et date à confirmer**).
- **vendredi 14 janvier à 20h30**, à Cholet, salle de la Bruyère, réunion d'Espaces Marx sur la constitution européenne.
- **samedi 15 janvier à 14 h place de la République à Paris** : manifestation nationale pour le droit de choisir, à l'occasion du 30ème anniversaire de la loi Veil, à l'appel du Planning Familial, de la CADAC et de l'ANCIC. Le MFPP 49 organise un départ en car (retour samedi soir) : s'inscrire avant le 23 décembre au MFPP, 35 rue Saint-Exupéry, 49100 Angers.
Transport gratuit pour les adhérents (adhésion 15 €), participation de 20 € pour les autres.
- **lundi 24 janvier à 18H30**, Bourse du Travail : AG préparatoire au **Forum Social Local (FSL)**.



Brèves

1) réacteur nucléaire EPR

Le réseau Sortir du nucléaire lance une campagne nationale de blocage administratif d'EDF afin de lutter contre le projet de réacteur nucléaire EPR. Il s'agit de payer votre facture d'électricité au moyen de plusieurs chèques, ce qui encombrera les centres de paiement d'EDF. Plus d'infos sur : www.sortirdunucleaire.org.

2) réacteur nucléaire EPR (49)

Un collectif anti-EPR se met en place sur le Maine-et-Loire. Déjà membre du réseau « Sortir du Nucléaire », la LCR-49 en est partie prenante.

3) Cohésion sociale, indépendance de l'UMP ?

Le MEDEF a voulu aider les sénateurs UMP à rédiger leurs amendements sur la loi de cohésion sociale. En effet, selon le Canard enchaîné du 3/11, les élus UMP ont reçu une liasse de 22 amendements préparés par le MEDEF sur du papier à en-tête du Sénat, dans le style du Sénat et dans la typographie du Sénat. Le pot aux roses ayant été découvert, la liasse est passée à la trappe mais plusieurs amendements ont été déposés tels quels. Des élus au service du MEDEF, on le savait, mais bon...

**La LCR-49 vous souhaite une bonne
année 2005 de luttes sociales !!!**